Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214201931-20261006-2026D507-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/10/2026
Publication : 09/10/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Loire
MAIRIE de
ROZIER EN-DONZY

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 octobre 2026

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 15 **Convocation en date du :** 02 octobre 2026 **Affichée le :** 02 octobre 2026	Le six octobre deux Mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. **Présents** : BANCEL Béatrice, BEAUGENT Marlène, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DUTEL Peggy, FORISSIER Maryline, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, LEROI Nicolas, OBLETTE Sandra, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne, VIAL Pierre-Alexandre **Absents excusés** : **Secrétaire de séance élu** : BEAUGENT Marlène

N° 2026D507	**SIEL : DISSIMULATION RUE DE LA PETITE BRUYERE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager des travaux de Dissimulation rue de la Petite Bruyère

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par le Comité et le Bureau, le SIEL-Territoire d'énergie Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil départemental de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

Financement :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	% PU	Participation Commune
Câblage Optique suite Dissimulation rue de la Petite Bruyère	6.500 €	70.0 %	4.550 €
Eclairage Public Rue de la petite Bruyère	10.698 €	71.0 %	7.595 €
Dissimulation Rue de la Petite Bruyère	68.760 €	49.0 %	33.692 €
GC télécom Rue de la Petite Bruyère	15.790 €	70.0 %	11.053 €
TOTAL	**101.748 €**		**56.890 €**

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

PREND ACTE que le SIEL-TE, dans le cadre des compétences transférées par la collectivité, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de "Dissimulation rue de la Petite Bruyère" dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.

APPROUVE le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.

PREND ACTE que le versement du fonds de concours au SIEL-TE pour chaque dossier est effectué :

- o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est inférieure à 20 000 € en une fois
- o Lorsque la participation prévisionnelle de la commune est supérieure ou égale à 20 000 € : en deux fois, avec un premier versement d'acompte équivalent à 40% du montant du fonds de concours de la commune, sur la base du devis, après paiement de l'acompte du SIEL-TE à l'entreprise ; et le solde à la fin des travaux.

Le SIEL se réserve la possibilité de rendre caduque la présente délibération si les travaux concernés ne sont pas engagés en travaux sous deux ans, la date de signature de l'Ordre de Service Travaux faisant foi. Le SIEL-TE rappelle alors par courriel à la commune le délai de caducité au moins une fois, au plus tard 3 mois avant la fin dudit délai.

DECIDE d'amortir comptablement ce fonds de concours en une année.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

La Secrétaire de Séance
BEAUGENT Marlène

ROZIER EN DONZY, le 07/10/2026
Signé : le Maire, Didier BERNE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355